



N°06-COM-ASST-2023

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le : deux mars

Le conseil municipal de la commune d'**ENGENVILLE**

Dûment convoqué le 22 février 2023 s'est réuni à la salle polyvalente en session ordinaire sous la présidence du Mme de la Taille Monique.

Présents : M^{mes} DAVY Anita, CARNI Sabine, COLLARD Christine

MM. BEAUVALLET Alexandre, BERTHIER François et GILBON Alain
Absent représenté : M GAUCHET Michel a donné procuration à Mme DAVY Anita

Absents excusés : Mme BEAUVALLET Pauline, MM BERGERIS Cédric, JOUDIOU Mederic, KUYLLE Jérémy et RENAUX Franck

Secrétaire : Mme DAVY Anita

Nombre de conseillers	
En exercice	: 13
Présents	: 7
Votants Pouvoir	: 8

OBJET : Mise à l'enquête publique des projets de zonages des eaux usées et des eaux pluviales

Madame le Maire expose les résultats de l'étude de définition des projets de zonages d'assainissement de la commune réalisée par le Bureau d'Etudes Setec Hydratec.

Il convient maintenant de mettre à l'enquête publique les conclusions de cette étude.

Entendu l'exposé du Maire,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Municipal

Approuve les projets des zonages d'assainissement tel que définis par les cartes de zonages eaux usées et eaux pluviales de l'étude citée ci-dessus, et annexées à la présente ;

Et autorise Madame le Maire, à lancer la procédure d'enquête publique des projets de zonages d'assainissement conformément aux articles 3 et 4 du décret du 3 juin 1994 abrogés par les articles R.2224.8 et R.2224.9 du Code Général des Collectivités Territoriales (créés par le décret du 7 avril 2000, modifiés par le décret du 29 décembre 2011 et le décret du 11 septembre 2007 respectivement).

Ampliation de la présente délibération est transmise à :

- M. le Préfet de Loiret,
- M le Président de la Communauté de Communes du Pithiverais

Pour extrait conforme, le 2 mars 2023

Le maire,
Monique de la Taille

